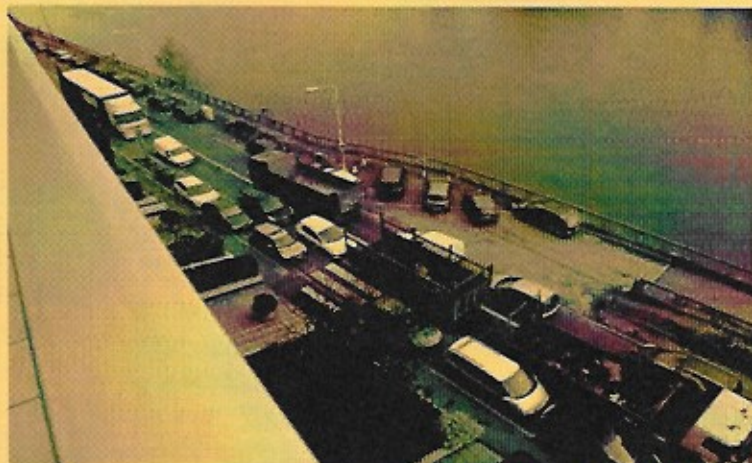


# Seine info



Association pour l'aménagement du quartier  
Seine  
BP3 - 91261 Juvisy-sur-Orge Cedex  
[apaqs@apaqs-juvisy.com](mailto:apaqs@apaqs-juvisy.com)



N° 41 – novembre 2012

## **Propreté, sécurité, circulation :** quelques sujets abordés par les habitants lors des visites de quartier avec la mairie.

La ville de Juvisy a été passée au peigne fin, quartier par quartier, par la mairie et les habitants. Une réunion-bilan s'est tenue le 13 novembre. En voici le résumé :

Où la ville est sale en de nombreux endroits et – contrairement à ce qui a été dit – il n'y a pas que les « dépôts sauvages » qui posent problème, mais tout simplement l'entretien journalier de la voirie.

Où il y a des groupes bruyants et quelque peu "dérangés" à proximité en particulier des débits de boissons. Drogue et consommation d'alcool sur la voie publique se multiplient. Seuls les « flagrants délits » peuvent être verbalisés... et des fermetures administratives de certains établissements ne sont pas exclues...

À suivre la mise en place de la vidéosurveillance, en particulier aux portes de la gare et rue de Draveil.

Où, les constructions nouvelles à Juvisy posent le problème de la compétence et du pouvoir réels de la Commune. Les zones pavillonnaires sont trop souvent grignotées, l'avenir de la Nationale 7 est mal défini. Quartier Seine, les constructions nouvelles sont réalisées avant la coordination d'aménagements importants,

pourtant prévus de longue date :  
- Voirie, pont de Seine et liaison départementale de Draveil à Athis,  
- Gare SNCF (pôle multimodal),  
- Stationnements parking Danaux et partie large de la rue Monttessuy.

Où les cheminements piétonniers sont souvent mal conçus et mal entretenus. Les trottoirs sont encombrés de lampadaires, horodateurs, etc. L'abandon de l'usage de désherbant devrait être suppléé par un désherbage manuel.

Où les poids lourds interdits, les excès de vitesse, les stationnements abusifs mettent les piétons en difficulté ou en danger. Police municipale et Police Nationale ne remplissent pas leur rôle.

Une bonne nouvelle cependant : le maire affirme : « Je ne veux plus que les habitants soient *baladés* entre la Commune et la Communauté ». *Juvisy Proximité* (01 69 12 50 50) devra donner directement la réponse au problème soulevé, même si c'est la Communauté d'agglomération qui est en cause.

Ces deux heures de débats n'auront certes pas suffi à venir à bout de toutes les interrogations, mais l'APAQS s'efforcera toujours d'assurer le suivi des questions posées, jusqu'à leur solution.

# UN QUARTIER EN MUTATION...

## UNE CIRCULATION NON MAÎTRISÉE

Les résidents de Viry-Châtillon et ceux du quartier Seine de Juvisy n'ont peut-être pas tous eu entre leurs mains la pétition signée par 800 personnes, pour le respect des réglementations de circulation des poids lourds dans nos quartiers. Mais tous sont bel et bien concernés. Quels sont les motifs d'une telle action ? Quelles en sont les retombées, aujourd'hui ?

Longtemps dédiés aux entreprises industrielles (pendant plus d'un siècle !), les bords de notre Seine ont doucement évolué vers une zone ininterrompue d'habitat urbain. Cette évolution sera bientôt complétée sur une partie du *quai de l'Industrie* d'Athis-Mons. Le dernier "bastion" était occupé par une entreprise de réparation de matériel ferroviaire. Il laisse place aujourd'hui à un ensemble de 350 logements nouveaux, dont les premiers sont déjà occupés, les derniers devant l'être fin 2013.

Des noms nouveaux fleurissent, à commencer par la partie limitrophe de Viry-Châtillon : la rue *Grande Rive*. À Juvisy :

- la rue de *Seine* et l'*allée Pierre Dac* relie le quai Gambetta à la rue Monttessuy,
- la rue *Lucie Aubrac* prolongera la rue Jean Danaux vers Athis (immeubles en construction).
- l'allée piétonne *Camille Claudel*, parallèle au quai Jean-Pierre Timbaud, longera les pavillons jusqu'à la limite d'Athis-Mons,
- tandis que la rue Danton se prolonge déjà le long des voies ferrées, jusqu'au futur ensemble de la ZAC *Bords de Seine Aval* sur Athis (qui accueillera à son tour plusieurs centaines de logements...)

Cette mutation ne s'est pas faite en un jour.

Elle a notamment été préparée de longue date (il y a plus de dix ans) par de très importants investissements pour assurer l'accès des véhicules de fort tonnage à la zone industrielle encore en activité du *Quai de l'Industrie* :

- Seconde arche du *Pont de Lyon* sous les voies de la ligne D du RER,
- Nouveau pont au dessus des voies SNCF,
- Rue du Bourbonnais élargie,

complétant ainsi un cheminement poids lourds depuis Orly-sud (RN7) et Orly-nord (Rungis, Senia, etc.) En complément, la "voie de contournement d'Orly" est aujourd'hui en cours d'achèvement.

Ainsi, la desserte de la zone industrielle d'Athis est parfaitement assurée, tandis que celle de Grigny-Viry l'est également, depuis la RN7.

Toute la section urbaine située entre ces deux zones

d'activités est interdite aux poids lourds.

Ceci nous a été confirmé par les maires de Viry et de Juvisy. Seul doit être assuré le trafic (d'ailleurs peu important) des véhicules empruntant le Pont de la Seine (*Pont de la Première Armée française*), qui ne peut se faire qu'en empruntant la rue Monttessuy.

Or nous constatons tous les jours que de nombreux poids lourds n'ont cure de cette interdiction et tentent (sans grand péril pour eux !) de joindre la zone industrielle d'Athis en empruntant aussi bien les quais de Seine que la rue Monttessuy. Tant pis pour les riverains.

Les divers contacts que nous avons pu obtenir avec des élus et responsables – grâce à vous, pétitionnaires ! – ont mis l'accent sur plusieurs points de défaillance dans la réglementation et son application. Il est certes aisé pour la Police Nationale d'invoquer une signalisation obsolète et pour les conducteurs, la fameuse indication "sauf desserte locale", en effet bien vague lorsqu'il s'agit de définir la zone exacte de cette dérogation (en l'occurrence, les quais de Seine à Viry et à Juvisy).

Suite à notre pétition, nous avons eu en mars dernier une réunion avec les élus et responsables du Département et de la CALPE (notre *Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne*). On nous avait annoncé l'imminence d'un *Plan de circulation des marchandises en Essonne*.

En fait de "Plan", le document que nous avons reçu depuis, n'est qu'une longue définition sur 145 pages, d'un périmètre d'études à engager... on ne sait ni comment, ni quand. Il se termine cependant par la présentation d'une quinzaine de "*Fiches actions*", documents en principe destinés à être confiés à autant de groupes de travail (à moins que ce soit à de coûteuses officines d'expertise ?) Nous en avons retenu cinq susceptibles de concerner plus directement nos préoccupations quartier Seine. Elles concernent :

- « L'évaluation des capacités du réseau existant »
- « La définition des itinéraires »
- « La mise en place d'une signalisation claire »
- « La mise à jour des éditeurs de cartes et de GPS »
- « L'engagement des travaux nécessaires »...

L'APAQS ne manquera pas de s'inviter dans ces structures de travail afin d'assurer non seulement une véritable concertation, mais de favoriser un réel engagement de toute la population.

# Bienvenue aux nouveaux habitants !

## À pied ou en voiture...

### Quelle place vous est réservée à Juvisy ?

#### Des centaines de logements...

Juvisy accueillait autrefois de nombreuses entreprises industrielles. Toutes ont fini par fermer ou se porter ailleurs, et nous avons vécu de longues années avec ce que l'on nomme des *friches industrielles* : bâtiments délabrés, terrains abandonnés, squats et trafics en tous genres...

L'opération de « renouvellement urbain » a été entreprise tant bien que mal (plutôt mal que bien au début !) vers les années 1990. Le premier projet qui nous fut présenté nous avait amené à illustrer notre Seine Info de ce dessin (août 1992) :



En effet, ce premier projet consistait, en une série de barres parallèles à la Seine, entre rue Montessuy et quai Gambetta, séparées de parkings en guise d'espaces verts ! Une mobilisation générale à l'initiative de l'APAQS, avait abouti à son abandon pur et simple. Abandon que l'on nous a fait payer par de longues années d'attente... Enfin, en 97, un nouveau projet fut accueilli avec plus d'enthousiasme et donna naissance aux actuels 250 logements rues de Seine et Montessuy, et allée Pierre Dac et son square : Bravo ! Et puis ce furent : les lotissements des rues *Danaux*, *Danton*, *George Sand* et *Montains* (80 logements).

Enfin aujourd'hui, l'ex zone *Drouard* qui accueillera 350 logements, une nouvelle école, quelques commerces.

En tout, près de 630 logements, auxquels il faudra ajouter ceux de la zone limitrophe d'Athis, environ 500.

#### Des centaines de voitures...

Les difficultés de circulation de notre quartier n'ont pas commencé avec ces nouveaux lotissements. Les embouteillages des heures de pointe sont bien connus de tous. Le tout récent passage à une seule voie d'une partie de la rue de Draveil (en venant des quais) n'a pas arrangé la situation. On pouvait faire autrement.

Les nouveaux Juvisiens ont sans doute tous leur place de parking au bas de leur immeuble. Mais qu'en est-il lorsqu'il faut en sortir ?

Y avait-on seulement pensé ? Oui et non...

Oui, parce qu'un plan partiel de circulation était en projet, avec : une *Voie départementale* joignant directement la sortie du pont sur la Seine au quai de l'Industrie, la mise en sens unique du Quai Timbaud, le réaménagement de la gare routière et du parking. Mais le Département, à court d'argent, a préféré financer le "contournement d'Orly" (sur Athis), repoussant... jusqu'à une date indéterminée, les aménagements juvisiens.

Non, parce que le problème est beaucoup plus large et concerne tout Juvisy et, bien sûr, ses alentours. La mairie a toujours repoussé l'étude d'un véritable plan de circulation. Pourtant, le projet de tramway, s'il se réalise, aggravera forcément la situation en bloquant notamment la rue d'Estienne d'Orves et en isolant un peu plus le quartier Seine.

Moins de voitures, pourquoi pas ? Mais y parviendrons-nous en rendant sans cesse plus difficiles les déplacements urbains ? N'est-ce pas une vue un peu simpliste.

Rappelons que le réaménagement des lignes C et D du RER prévu pour 2020, ouvre la possibilité de renoncer au coûteux tramway de Juvisy (prévu pour 2018) au profit d'une liaison RER directe entre Juvisy et le pôle Rungis-Orly. D'autant qu'un projet de transport en commun en "site propre" est en cours d'étude sur la Nationale 7, de Corbeil à Juvisy ; et pourquoi pas, 2 km plus loin, jusqu'au pôle Rungis-Orly ?

# SÉCURITÉ, caméras, peut-être, mais...

C'était en octobre 1995 : les commerçants de la rue de Draveil baissaient leurs rideaux, le temps de monter en cortège jusqu'à la mairie et exiger des actes concrets pour assurer la sécurité rue de Draveil et aux abords de la gare.

Onze ans plus tard (2006), nous vous informions de la création d'une « *Mission d'étude sur l'implantation d'une surveillance vidéo à la sortie de la gare et autres lieux sensibles* » (annonce faite par le maire au cours d'une réunion avec les commerçants.)

Nous sommes en 2012. Six années se sont encore écoulées. On aura tout entendu :

- « *La préfecture ne donne pas suite...* »
- « *La Police Nationale a constaté l'inefficacité de tels systèmes* ».

Tiens ? Nous avons pourtant reçu du commissaire de police un avis opposé...

- « *Les lieux mis sous surveillance risquent de déplacer les actes de délinquance un peu plus loin* »...
  - « *C'est une atteinte à la liberté individuelle* »...
  - « *Cela nécessiterait la mise en place coûteuse d'une permanence de surveillance centralisée* ».
- Tiens ? On nous avait pourtant dit que les bandes enregistrées n'étaient visionnées qu'en cas de plainte, et effacées à terme dans le cas contraire...

Finalement, on croyait avoir tout entendu :

- « *On pourrait essayer..., mais entre nous, cela ferait une belle jambe à la victime sur son lit d'hôpital, de savoir qu'on a pu identifier son agresseur !* »

Nous ne révélerons pas qui a dit cela, il y avait du monde pour l'entendre. Ne polémiqons pas.

Ce que nous voulons, c'est que l'on passe maintenant aux actes, avec l'espoir de retrouver un peu de calme rue de Draveil, aux abords de la gare et dans la gare.

Est-ce trop demander ?

## **BULLETIN D'ADHÉSION 2013**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : N° .... Escalier ou bâtiment : .....

Rue .....

Souhaite adhérer (ré adhérer) à l'APAQS.

Je joins un chèque de **10 €** (ou **15 €** pour deux adhésions dans le même foyer) à l'ordre

de :

**APAQS BP3**

**91261 JUVISY cedex**

## Trottoirs

### Pièges à piétons ? Sécurité encore...

Oui, Juvisy a des rues anciennes et l'é étroitesse de nombreux trottoirs est le résultat de la place prise peu à peu par la voiture dans notre monde moderne.

Mais les aménageurs de voies publiques semblent parfois avoir oublié à quoi ils servaient ! C'est en quelque sorte une « bordure » pour canaliser les voitures.

« Laissez votre voiture ! », entend-on souvent.  
« Allez à pied ! »

Mais je voudrais vous y voir !

Pourtant, soyons raisonnables : il faut bien placer quelque part les lampadaires, les horodateurs, les armoires téléphone, les centrales électriques, les poteaux EDF, les plots et les barrières, les arbres... pour faire joli.

Certes ! Mais les piétons aussi !

Et l'on peut citer également, en plus des stationnements indéliques (ou carrément dangereux), c'est leur neutralisation pure et simple, « temporaire », bien sûr... pour cause de chantiers de construction, qui durent des années, (ça prend du retard les travaux, c'est bien connu). Les piétons traverseront.

Nous suggérons de placer en priorité le respect des piétons. Même les vélos se croient prioritaires...

Aménageurs, il faut y penser avant !

Ainsi, rue de Draveil côté Seine : quand la mairie donna son permis de construire à la rénovation de l'immeuble, qui ne laissa que 50 cm de trottoir aux usagers ! Ou quand, élargissant enfin ce passage, on sacrifia carrément une voie de circulation dans cet endroit stratégique propice aux embouteillages journaliers : il fallait négocier avec la SONACOTRA une partie du trottoir d'en face, (tout en préservant, bien sûr la sécurité des écoliers vers leur cantine).

Merci d'y penser, à partir de... maintenant !